

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 4

Rubrik: Les manifestations de la Chambre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE VUE DE SUISSE

A l'occasion d'un dîner-conférence, la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli, le 8 décembre 1981, à Paris, Monsieur Pierre LANGUETIN, Vice-Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse, qui a présenté un exposé intitulé « La Situation économique et monétaire vue de Suisse ».



Après avoir rappelé, dans ses grands traits, ce que fut, au cours des douze derniers mois, l'évolution du système monétaire international, Monsieur Pierre Languetin expliqua à son auditoire pourquoi un fonctionnement ordonné du marché des changes représente pour la Banque Nationale Suisse, un élément indispensable à la poursuite d'une politique monétaire intérieure efficace.

L'orateur dressa ensuite un rapide bulletin de santé de l'économie suisse. D'après lui, la **situation actuelle de l'économie suisse** peut être considérée comme satisfaisante. L'industrie

suisse, qui avait risqué une véritable asphyxie lors de la crise de change de 1978, a pu reprendre haleine grâce à la stabilité de la valeur nominale du franc suisse en 1979 et 1980. De plus, elle a pu améliorer sensiblement sa position concurrentielle sur les marchés extérieurs en raison d'une progression plus modérée des prix en Suisse qu'à l'étranger. Vers le milieu de 1980, il n'existait plus guère de capacité de production inutilisée, et les carnets de commande des entreprises suisses étaient bien remplis. Le chômage avait pratiquement disparu et des tensions sont même apparues sur

le marché du travail, annonçant une poussée inflationniste des coûts.

En effet, en 1981, le rythme de l'inflation, au lieu de montrer des signes de ralentissement, a eu tendance à s'accroître, notamment sous la pression de la hausse des prix des produits importés. La conjoncture intérieure est demeurée très soutenue. Après avoir quitté le marché suisse pour le marché américain, les capitaux étrangers ont repris confiance dans le franc suisse, qui s'est récemment apprécié à l'égard de la plupart des monnaies.

Monsieur Pierre Languetin aborda ensuite le problème des **mouvements**



Vue d'ensemble
de la salle

de capitaux vers la Suisse. Il rappelle que, dans le passé, l'attrait des placements en Suisse a souvent été attribué à des facteurs exclusivement politico-économiques, comme la stabilité politique du pays, le respect de la « paix du travail », le secret bancaire et la bonne tenue financière de la Confédération. Sans nier l'influence de ces facteurs sur la volonté des étrangers de placer des capitaux en Suisse, mais en la considérant comme largement surestimée, le Vice-Président de la Direction Générale de la BNS souligne que ces facteurs sont aussi l'apanage d'autres États, comme l'Allemagne fédérale, le Japon et surtout l'Autriche, qui offre « des conditions de secret bancaire comparables, voire même supérieures à celles des banques helvétiques ». Même si la Suisse représente encore un havre privilégié pour les placements étrangers, il faut noter que les possibilités d'investir sont quantitativement très limitées, particulièrement au regard des excédents pétroliers qui cherchent placement dans le monde.

Monsieur Pierre Languetin voit avant tout la cause des mouvements de capitaux vers la Suisse dans le **phénomène d'anticipation**, qui s'est surtout manifesté depuis l'apparition des changes flottants et d'un certain nationalisme monétaire. « Les opérateurs internationaux prêtent une attention particulière aux conséquences probables des politiques monétaires et financières appliquées par les différents pays avant de procéder à leurs opérations de placement. Leur décision se trouve favorablement influencée s'ils

ont l'impression que les autorités monétaires d'un pays sont résolument décidées à préserver l'équilibre interne, notamment la stabilité des prix. A contrario, ils hésiteront à se placer en une monnaie pour laquelle les perspectives sont moins favorables sur ce plan. » Plusieurs corrections de ce type ont ainsi pu être constatées en septembre 1981, lorsque la Banque Nationale Suisse a renforcé sensiblement son dispositif de lutte contre l'inflation, alors qu'apparaissaient certains signes de relâchement des politiques économiques, notamment aux États-Unis et en Allemagne fédérale.

L'orateur rappela ensuite les choix de la politique économique suisse.

Les autorités suisses ont comme objectif essentiel, en matière économique, **la lutte contre l'inflation** : « Pour une économie dont le tiers des activités est consacré traditionnellement à l'exportation, une stabilité intérieure des coûts représente le meilleur garant d'une bonne marche des affaires et d'un haut niveau d'emploi ». Cet objectif sera maintenu. Une correction à la baisse du taux d'inflation devrait donc intervenir au cours des prochains mois.

Enfin, Monsieur Pierre Languetin fit ressortir **le rôle de la politique monétaire dans la lutte contre l'inflation**. « Si l'on veut éviter des taux d'intérêt relativement élevés, une politique monétaire restrictive doit pouvoir s'appuyer sur une politique de réduction des déficits budgétaires. Sans cette collaboration, il est à craindre que le loyer de l'argent ne décourage inuti-

lement les investisseurs et ne sape les fondements mêmes de la croissance future. »

A propos des dépenses de l'État, Monsieur Pierre Languetin a mis en évidence l'avantage pour la Suisse d'ignorer les contradictions de certains pays : « Nous pouvons compter, en Suisse, sur une certaine neutralité conjoncturelle des dépenses publiques, de même que sur la détermination des autorités de revenir progressivement à l'équilibre budgétaire. Dans certains pays, en revanche, les objectifs de l'institut d'émission et du Trésor sont aujourd'hui contradictoires : la banque centrale restreint les liquidités en circulation pour lutter contre les hausses de prix, alors que les dépenses de l'État augmentent rapidement pour soutenir la conjoncture intérieure.

Par ailleurs, traitant en conclusion de **la coopération monétaire internationale**, Monsieur Pierre Languetin en a souligné la nécessité et les mérites, pour affirmer que la Banque Nationale Suisse est prête à démontrer à nouveau sa solidarité en ce domaine « Lorsque la situation l'exigera ». Une certaine coordination des politiques de change peut se révéler efficace à un moment donné, mais un déroulement plus équilibré des paiements internationaux ne peut être obtenu à la longue que s'il existe une meilleure convergence des politiques économiques nationales.

L'histoire dira si le message a passé.

F. HOFFMANN-LA ROCHE & Cie

VITAMINES



52, bd du Parc - 92521 Neuilly-s-Seine Cedex - Tél : 637 77 00 - Télex 611402 F